

PUBLICATION IMMÉDIATE

FAITES CONNAÎTRE VOS VOLONTÉS

Semaine nationale du don d'organes et de tissus du 22 au 28 avril 2018

Sherbrooke, le 25 avril 2018 – Le CIUSSS de l'Estrie – CHUS profite de la Semaine nationale du don d'organes et de tissus pour inviter la population à discuter de leurs volontés avec leurs proches. C'est quand tout va bien qu'il faut en parler!

Consentir au don d'organes et de tissus est un geste important réalisé à un moment extrêmement douloureux pour les proches. « C'est pourquoi il est important de faire connaître son souhait à son entourage, indique Madeleine Ducharme, coordonnatrice aux soins intensifs, traumatologie et don d'organes. En 2017, en Estrie, 63 % des familles qui ont refusé le don d'organes et de tissus l'ont fait parce qu'elles ne connaissaient pas les dernières volontés de leur proche. »

Une décision difficile, mais réfléchie

Benoit Lefebvre et Marie-Pier Savaria confirment : « Il faut avoir eu la réflexion avant que la situation ne se présente, expliquent les parents de Justin, décédé tragiquement à l'été 2017. Quand ça arrive, sur le coup, c'est difficile. On vit tellement d'émotion. »

Pour Martine Ouellet et son conjoint, le choix de leur fils Hugo a facilité la décision : « Quelques semaines avant son accident, il nous avait parlé de son souhait à ce sujet. Quand on a dit oui pour le don d'organes et de tissus, c'était sa décision à lui. »

Un cadeau inespéré

« Contrairement à ce que les gens pensent, l'âge ou la condition de santé n'empêchent pas de donner ses organes », souligne Annie Chouinard, infirmière ressource en don d'organes et de tissus. Ce sont les évaluations qui déterminent l'état des organes et la compatibilité de ceux-ci avec les receveurs en attente. « Mais pour ce faire, les gens doivent avant tout se questionner s'ils veulent être donneurs à leur décès », rappelle Annie Chouinard.

Avec seulement 1,5 % des décès en hôpitaux qui répondent aux critères pour être donneur d'organes, la greffe est un cadeau inespéré pour les personnes en attente d'un d'organe. Au 31 décembre 2017, ils étaient 786 personnes en attente d'une greffe au Québec. Michel Carpentier reconnaît sa chance d'être aujourd'hui greffé : « Si ce n'était pas d'une famille d'un jeune homme de 23 ans qui a accepté le don d'organes et de tissus, je ne serais pas ici », estime ce policier retraité de Sherbrooke.

Le don d'organes et de tissus en Estrie

En 2017, en Estrie, 13 donneurs décédés ont permis 45 prélèvements d'organes et 67 personnes ont autorisé le don de tissus. Tous ces prélèvements ont amélioré la vie de centaines de receveurs partout au Québec et quelques-uns au Canada.

- 30 -

Pour information :

Priscilla Gélinas | Conseillère en communication
819 346-1110, poste 18031 | priscilla.gelinas.ciussse-chus@ssss.gouv.qc.ca
Cellulaire : 819 434-6326 (le jour de la conférence de presse seulement)